DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

COMPTE RENDU du Conseil Municipal Séance du 02 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 02 avril à 20h00, le Conseil Municipal de GUILLOS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mylène DOREAU, Maire

Date de la convocation : 26 mars 2021

Présents: Mme DOREAU, Mme ERCEAU, Mr CARNEIRO, Mme FLAN,

Mr BAGUR, Mr FAVRE, Mr PINHEIRO, Mme LAURET

Procuration: Mr CASTAGNET à Mr BAGUR, Mme LUCQUIAUD à Mme ERCEAU

Absents: Mr. DARNICHE,

Secrétaire de séance : Madame Murielle FLAN

Le Quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h15

Délibération 2021 – 03 Approbation du Compte de gestion 2020

10 votes pour

Délibération 2021 – 04 Approbation du Compte administratif 2020

09 votes pour ; vote présidé par Mme Maryse Lauret

Délibération 2021 – 05 Affectation de résultat

10 votes pour

Délibération 2021 – 06 Vote du Budget primitif

10 votes pour

Délibération 2021 – 07 Vote des taxes

10 votes pour

Délibération 2021 – 08 Tarifs des emplacements au Columbarium

10 votes pour

QUESTION DIVERSES

- Projet d'un nouvel adressage : projet à approfondir lors du prochain Conseil Municipal
- Point sur les avancements FDAEC : changement des jeux de l'école
- RDV avec la Ste GSM : date de RDV sera communiquée à l'ensemble des élus
- Point sur les travaux en cours
 - Réalisation d'une boite à lire, l'achat des matériaux sera à la charge de la Mairie
 - Bulletin municipal : une page « petite sentinelle » est proposée pour les jeunes jusqu'à
 18 ans et une rubrique participative pour les autres.
 - Etude de sol de la salle des fêtes : en cours de devis
 - Etude hydrologique : en cours de renseignement sur les coûts et les demandes de subventions possibles
 - Plantation des fleurs dans les bacs : la date du 15 mai est retenue
 - Journée éco citoyenne : début mai a été retenue

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal Séance du 02 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 02 avril à 20h00, le Conseil Municipal de GUILLOS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mylène DOREAU, Maire

Date de la convocation: 26 mars 2021

Présents: Mme DOREAU, Mme ERCEAU, Mr CARNEIRO, Mme FLAN,

Mr BAGUR, Mr FAVRE, Mr PINHEIRO, Mme LAURET

Procuration: Mr CASTAGNET à Mr BAGUR, Mme LUCQUIAUD à Mme ERCEAU

Absents: Mr. DARNICHE,

Secrétaire de séance : Madame Murielle FLAN

Le Quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h15

2021 – 03 Approbation du Compte de Gestion 2020.

Le Conseil Municipal:

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3. Statuant sur la comptabilité des valeurs ;

4.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

2021 – 04 Approbation du compte administratif 2020 – Budget Communal

Sous la présidence de Madame Maryse Lauret, conseillère, le conseil Municipal examine le compte administratif communal de 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 244 045.54

Recettes 377 347.03

Excédent de Clôture 133 301.49

Investissement

Dépenses 54 958.29

Recettes 27 394.24

Besoin de financement -27 564.05

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à : (N-1) 478 557.88 + (N) 133 301.49 = **611 859.37**€

Le résultat de la section d'investissement s'élève à (N-1) 14 346.20 + (N) – 27564.05 =

- 13 217.85€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les résultats du compte administratif 2020 présentés cidessus.

Madame le Maire n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

2021-05 Affectation de résultat au titre de l'exercice 2020 - Budget Communal

2020	Recettes	Dépenses	Résultat 2020 N	Résultat reporté N-1	Résultat de Clôture
Section fonctionnement	377 347,03	244 045,54	133 301,49	478 557.88	611 859,37
Section investissement	27 394,24	54 958,29	-27 564,05	14 346.20	-13 217,85
Budget total	404 741,275	299 003,83	156 702,37	492 904.08	598 641,52

→ Affectation du résultat

En excédent reporté à la section d'investissement

Ligne budgétaire au compte R 001 N +1:

-13 217,85

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(Ligne budgétaire R 002 du budget N+1

611 859,37€

Résultat de clôture de l'exercice 2020

598 641,52€

2021 – 06 Vote du budget principal 2021

Le Conseil Municipal,

Après lecture du Budget de l'exercice 2021, le Conseil Municipal approuve ce dernier pour les montants suivants :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : 247 678.00 €

La section fonctionnement en dépenses est de 653 101.12 € et en recettes 964 704.52 €

Soit un total budgétisé : Dépenses : 900 779.12 €

Recettes: 1 212 382.52 €

A cette proposition tous les membres présents ou représentés, ont donné leur accord unanime au Maire et ont signé avec lui le registre des délibérations.

2021 - 07 Vote des taxes

Le Conseil Municipal.

DÉCIDE à l'unanimité de retenir les taux des deux taxes directes locales portées ci-dessous.

Décisions du Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition 2021 à savoir :

Taxe foncière (bâtie)
 50.29 %
 Taxe foncière (non bâtie)
 51.41 %

2021 – 08 Tarifs des emplacements au colombarium de Guillos

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-1,

Madame le maire rappelle à l'assemblée que l'ancien Conseil municipal souhaitait consacrer un espace au cimetière communal pour la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Ce projet a été concrétisé à la fin de l'année 2019.

Le columbarium est composé de 12 caves de deux emplacements en granit rose perlé pouvant accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes incinérées.

Le jardin du souvenir est aménagé d'un banc et d'un petit espace minéral pour la dispersion des cendres.

Considérant que le règlement municipal laisse toute liberté de choix à la famille qui peut, à sa convenance, soit déposer l'urne dans une sépulture ou dans un columbarium, soit utiliser l'opportunité offerte par le jardin du souvenir, Madame le maire informe de la nécessité de fixer les tarifs de cet équipement qui va bientôt être proposé au public.

Cette prestation pourrait être proposée sur la base des durées et des tarifs suivants :

Concession de 30 ans renouvelable, pour un montant de 490 €

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit.

COMMUNE DE GUILLOS - Séance du 02 avril 2021

Le Conseil Municipal, après l'exposé de son maire, après avoir délibéré

Décide:

De fixer ainsi qu'il suit les tarifs des concessions et cases au columbarium, à compter du 02/04/2021 à savoir :

Concessions trentenaires: 490 €

Dit:

que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget général, article 70311 et autorise le maire à exécuter la présente délibération.

QUESTION DIVERSES

- Projet d'un nouvel adressage : projet à approfondir lors du prochain Conseil Municipal
- Point sur les avancements FDAEC : changement des jeux de l'école
- RDV avec la Ste GSM : date de RDV sera communiquée à l'ensemble des élus
- Point sur les travaux en cours
 - Réalisation d'une boite à lire, l'achat des matériaux sera à la charge de la Mairie
 - Bulletin municipal : une page « petite sentinelle » est proposée pour les jeunes jusqu'à 18 ans et une rubrique participative pour les autres.
 - Etude de sol de la salle des fêtes : en cours de devis
 - Etude hydrologique : en cours de renseignement sur les coûts et les demandes de subventions possibles
 - Plantation des fleurs dans les bacs : la date du 15 mai est retenue
 - Journée éco citoyenne : début mai a été retenue

Levée de la séance 23h15